Violations des droits de l'homme des parlementaires en 2022

Cas examinés par le Comité des droits de l'homme des parlementaires de l'UIP

Union interparlementaire
Pour la démocratie. Pour tous.

Le Comité des droits de l'homme des parlementaires de l'UIP est le seul mécanisme international de plainte ayant pour mandat spécifique de défendre les droits fondamentaux des parlementaires persécutés.

Son travail consiste notamment à mobiliser les parlementaires du monde entier pour soutenir leurs collègues menacés, à faire pression sur les autorités nationales, à visiter les parlementaires en danger et à envoyer des observateurs de procès.

Le Comité est composé de 10 parlementaires, représentant les différentes régions du monde, élus par leurs pairs pour un mandat de cinq ans.

Pour plus d'informations sur les droits de l'homme à l'UIP
www.ipu.org/fr/notre-impact/droits-de-lhomme

Violations les plus fréquentes

1. Violation de la liberté d'expression
2. Suspension et perte abusives du mandat parlementaire
3. Menaces, actes d'intimidation
4. Procès et autres procédures non équitables

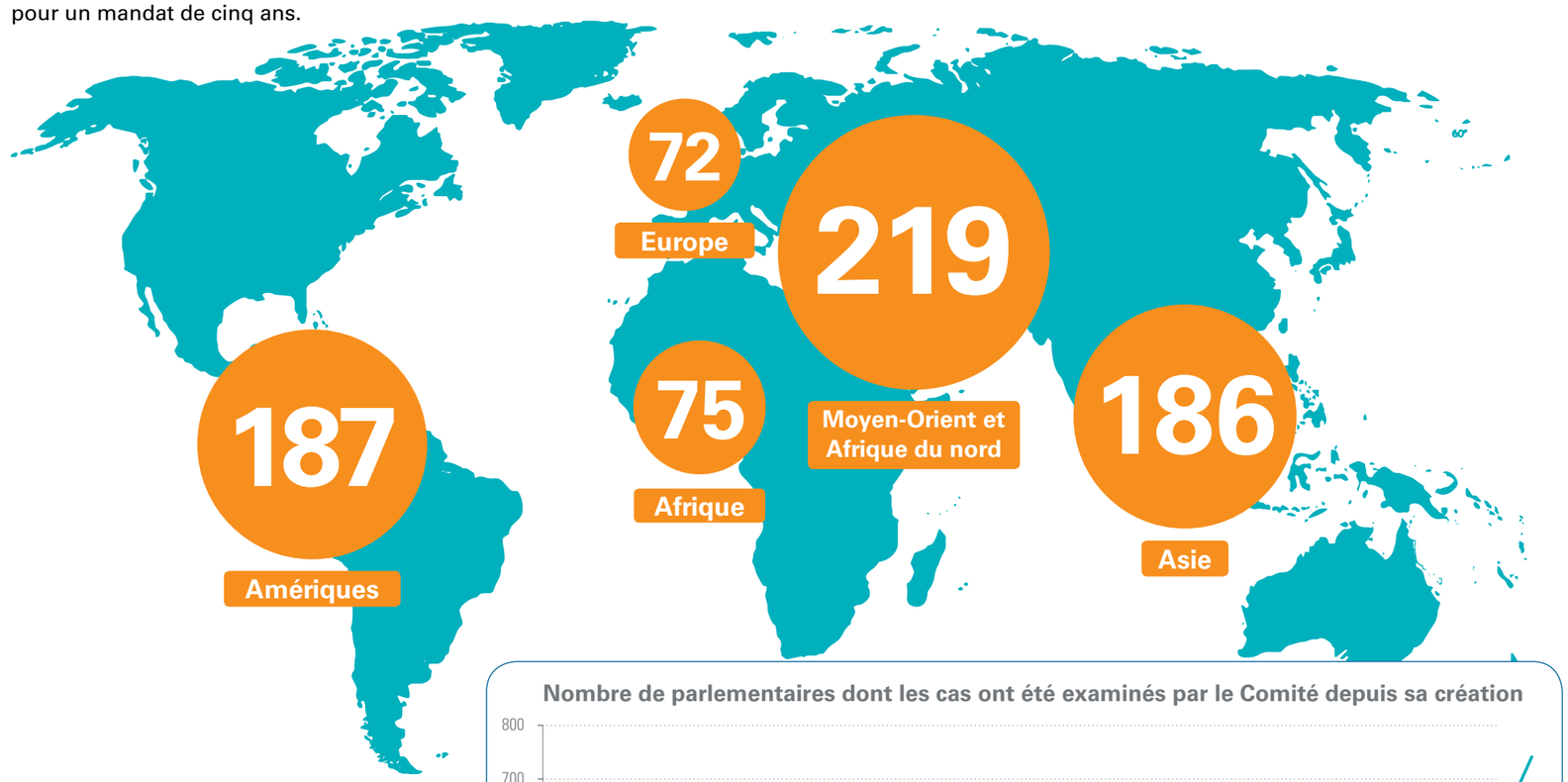

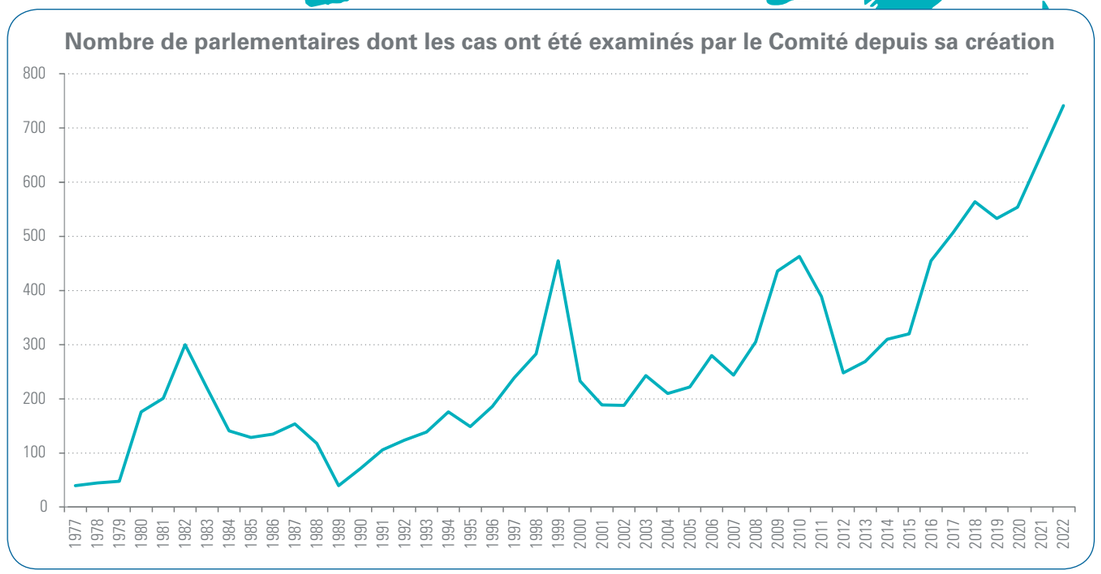

739 parlementaires dans **44** pays

137 ♀ 602 ♂

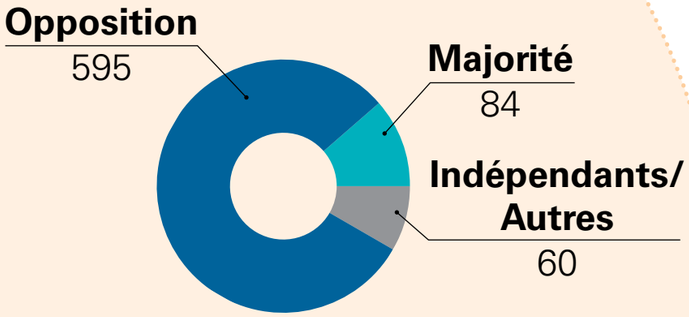

Si vous êtes ou avez connaissance d'un parlementaire en danger, écrivez-nous sans tarder à hrteam@ipu.org

SUIVEZ-NOUS SUR
Twitter IPUparliament
Facebook InterParliamentaryUnion
Instagram ipu.parliament_official
LinkedIn inter-parliamentary-union
YouTube iparliamentaryunion